



Ville de Duparquet

CONSEIL MUNICIPAL
Ce 18 août 2021

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Duparquet, tenue le mercredi 18 août 2021 à 19h00, via zoom.

Présents :	M. Jacques Ricard	Maire suppléant Et Conseiller no.5
	M. Denis Blais	Conseiller no.1
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Marlène Doroftei	Conseillère no.4
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire suppléant déclare l'ouverture de la séance à 19h00. Monsieur le maire suppléant Jacques Ricard préside la séance tandis que Madame Chantal Poirier agit comme secrétaire. Le quorum est satisfait.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

RÉS.445-2021 Sur proposition de la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



Ville de Duparquet

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
Mercredi 18 août 2021 à 19h00 via zoom

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RÉOLUTIONS

- 3.1 Mandat de Plan & Devis SNC-Lavalin Stavibel inc
- 3.2 Vente terrain D. Boutin

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. RÉOLUTIONS

RÉS. 446-2021 3.1 MANDAT DE PLAN & DEVIS SNC-LAVALIN STAVIBEL INC

Attendu que la ville de Duparquet désire présenter une demande de subvention au Ministère des Transport volet soutien pour le traitement de surface double du chemin du Moulin et du chemin du Camping ;

Attendu que la ville de Duparquet a besoin d'une personne d'expertise-conseil et d'assistance technique pour la réalisation de plan & devis incluant l'estimation détaillé du coût des travaux avant le 30 septembre 2021;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et adopté unanimement d'accepter l'offre de services professionnels de M. Jacques St-Arnaud / M. Maxim Arcand de SNC-LAVALIN STAVIBEL INC au montant de 8 803\$ excluant les taxes. (le point 4. Services non-inclus, sera ré-évaluer en fonction de l'obtention de la subvention ou non)

3.2 VENTE TERRAIN D. BOUTIN

Point reporté.

RÉS 447-2021 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondée par la conseillère Mme Claudette Macameau, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h31.